

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2021-101 en date du 16 Juin 2021  
Portant sur la décision modificative – Budget Locaux nus  
Équilibre des ressources propres**

L'an Deux Mille Vingt et un, le seize juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de la commune Les Mars, sous la Présidence de Monsieur Patrice MORANCAIS, 1<sup>er</sup> Vice-Président, en raison de l'empêchement de Monsieur le Président, Pierre DESARMENIEN.

Du fait des mesures sanitaires prises par le gouvernement, la réunion du conseil communautaire se déroule exceptionnellement à HUIS CLOS.

Date de convocation du Conseil 10/06/2021.

Nombre de conseillers en exercice : 62

Présents : 45	Votants : 52	POUR : 52
Pouvoirs : 7	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 10	Exprimés : 52	

**Présents :** MM., MORANCAIS, VENTENAT, PAYARD C, SIMON, RAMOS, SIMONET V, BIGOURET, VERDIER, ROULLAND, GRANGE, GRASS, LE CORRE, JAMME, FERRIER, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, PIERRON, RICHIN, MICHON, NOVAIS, CHARLES, BOUDINEAU, FAUCONNET, COTENTIN, MARTIN, GRAVIÈRE, SOULEBOT, SCHMIDT, MOREAU, PLAS, DESGRANGES, VIALTAIX, LUQUET A, MÉANARD, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, DUBSAY FAUCHER.

**Pouvoirs :** MM. BERTHON à LE CORRE, SCARAMUCCIA à JAMME, SIMONET B à SIMONET V, GALINDO à VERDIER, VIRGOULAY à VENTENAT, GIRAUD LAJOIE à SCHMIDT, PAYARD J à SIMON,

**Excusés :** MM. DESCLOUX, JOULOT, PERRIER F, D'HULSTER, BERGER, DESARMENIEN, FONTVIELLE, WELZER, BRUNET, GLOMOT.

**Secrétaire de séance : Jacqueline GRAVIÈRE**

Rapporteur : Patrice MORANCAIS, Vice-président « Finances »

Suite au courrier de la Préfecture en date du 1<sup>er</sup> juin 2021 reçu dans nos services le 08 juin 2021 concernant le contrôle budgétaire du budget LOCAUX NUS, il convient d'équilibrer les ressources propres de ce budget.

Il est proposé la décision modificative ci-dessous :

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION**

**Virements de crédits section de Fonctionnement / Investissement**

INTITULES DES COMPTES	DIMINUTIF / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Virement à la section d'investissement			023	3 000,00
Rémunérations	64131	3 000,00		
<b>DEPENSES - FONCTIONNEMENT</b>		<b>3 000,00</b>		<b>3 000,00</b>
OP : TRAVAUX ATELIER RELAIS				3 000,00
Immeubles de rapport			2132 13	3 000,00
<b>DEPENSES - INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>		<b>3 000,00</b>
OP : OPERATIONS FINANCIERES				3 000,00
Virement de la section de fonctionnement			021	3 000,00
<b>RECETTES - INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>		<b>3 000,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
023-200007593-20210610-2021-101-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2021  
Date de réception préfecture : 29/06/2021

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider la décision modificative présentée ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 29 juin 2021  
Pour copie conforme, le 29 juin 2021

Pour le Président empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-président,  
**Patrice MORANÇAIS**



Accusé de réception en préfecture  
023-200067593-20210616-2021-101-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2021  
Date de réception préfecture : 29/06/2021